

## Mise en œuvre du contrat de liquidité conclu avec Invest Securities

Dijon, le 17 janvier 2022

**CROSSJECT (ISIN : FR0011716265 ; Mnémo : ALCJ), « specialty pharma » qui développe et commercialisera prochainement un portefeuille de médicaments dédiés aux situations d'urgence**, annonce avoir confié à Invest Securities, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conformément à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise et toutes autres dispositions qui y sont visées.

La mise en œuvre du contrat de liquidité sera effective à compter du 18 janvier 2022, étant précisé que la somme de 50 026.07€ (cinquante mille vingt-six euros et sept centimes) a été affectée au contrat de liquidité (36 430 titres).

Les conditions conduisant à la suspension ou à la cessation du contrat de liquidité sont les suivantes :

- L'exécution du contrat est suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF. Elle est suspendue, en outre, à la demande de Crossject pour la période qu'il précise.
- Le Contrat sera suspendu immédiatement et de plein droit si l'autorisation, donnée à Crossject par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Crossject d'intervenir sur ses propres Titres venait à expirer et à ne pas être renouvelée. Cette suspension prendra fin à la date à laquelle une assemblée générale des actionnaires autorisera Crossject à racheter ses Titres.
- Le Contrat peut être résilié par chacune des Parties par envoi d'une notification par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) à l'autre Partie au moins 1 (un) mois avant l'arrivée du terme du Contrat ou de chaque période successive telle que décrite dans le contrat de liquidité.
- Lorsque le contrat de Liquidity Provider qui lie Invest Securities à Euronext Paris est résilié, Invest Securities peut résilier le Contrat.



## Contacts :

**Crossject**  
Patrick Alexandre  
[info@crossject.com](mailto:info@crossject.com)

**Relations investisseurs**  
**CM-CIC Market Solutions**  
Catherine Couanau +33 (0) 1 53 48 81 97  
[catherine.couanau@cmcic.fr](mailto:catherine.couanau@cmcic.fr)

**Relations presse**  
**Buzz & Compagnie**  
Mélanie Voisard +33 (0)3 80 43 54 89  
[melanie.voisard@buzzetcompagnie.com](mailto:melanie.voisard@buzzetcompagnie.com)  
Christelle Distinguin +33 (0)3 80 43 54 89  
[christelle.distinguin@buzzetcompagnie.com](mailto:christelle.distinguin@buzzetcompagnie.com)

## A propos de CROSSJECT • [www.crossject.com](http://www.crossject.com)

Crossject (Code ISIN : FR0011716265 ; Mnémo : ALCJ ; LEI :969500W1VTFNL2D85A65) développe et commercialisera prochainement un portefeuille de médicaments dédiés aux situations d'urgence : épilepsie, migraine sévère, choc allergique, overdose, crise d'asthmes... Grâce à son système breveté d'auto-injection sans aiguille, Crossject ambitionne de devenir le leader mondial des médicaments d'urgence auto-administrés. La société est cotée sur le marché Euronext Growth Paris depuis 2014, et a bénéficié de financements par Bpifrance notamment.